RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS UTILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE VARROA

ANNEE 2020

AGRÉMENT PSE n° PH 22 215 01

Les médicaments vétérinaires proposés par le GDSA 22 sont désormais délivrés sans ordonnance (exonération en 2018 des médicaments varrocides soumis à ordonnance). Leur vente n'est cependant possible qu'aux adhérents du GDSA22 (Plan Sanitaire d'Élevage piloté par notre vétérinaire titulaire).

Veillez à conserver vos factures dans votre registre d'élevage en cas de contrôle des instances sanitaires.

Votre commande doit correspondre au nombre de colonies déclarées. Vous devez tenir compte du conditionnement, sachant que certains médicaments sont conditionnés de façon à traiter plusieurs colonies et ne sont pas détaillés (exemple Apivar: 3 colonies = 1 étui, 13 colonies = 3 étuis).

Attention à bien prendre les précautions d'usage lors de la manipulation de ces produits et à les éliminer de manière spécifique.

Le GDSA 22 s'occupe de l'élimination des déchets, merci de rapporter les médicaments utilisés, ouverts ou périmés lors des rencontres organisées. Ils ne doivent en aucun cas être éliminés dans le circuit des ordures ménagères.

TRAITEMENTS PRIMAIRES

En fin de miellée : fin Juillet début Août

APIVAR (amitraz) étui de 10 lanières pour 5 ruches

2 lanières par colonie sur 10 cadres, suspendues verticalement entre les cadres au niveau du couvain. Appliquer le plus tôt possible, immédiatement après la récolte d'été entre fin juillet et début août. Retirer impérativement les lanières après 8 à 10 semaines de traitement. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur).

1 étui permet de traiter 5 colonies

APISTAN (tau-fluvalinate) étui de 10 lanières pour 5 ruches

Préconisé en 2020 pour rotation des molécules afin de limiter l'apparition de résistances.

2 lanières par colonie sur 10 cadres, suspendues verticalement entre les cadres au niveau du couvain. Appliquer le plus tôt possible, immédiatement après la récolte d'été entre fin juillet et début août. Retirer impérativement après 8 semaines de traitement. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur).

1 étui permet de traiter 5 colonies.

La souplesse des bandes Apistan nécessite une bonne mobilité des cadres de corps, afin de pouvoir les glisser efficacement.

Le tau-fluvalinate ayant une rémanence de 3 ans dans les cires, les 4 GDSA bretons ont décidé de préconiser l'emploi de cette molécule 1 fois tous les 5 ans : années 0 et 5.

APIGUARD (thymol) boite de 10 barquettes

Ne pas inhaler.

Disposer deux fois à 15 jours d'intervalle une barquette par ruche sur les têtes de cadres en aménageant une "chambre d'évaporation" type couvre-cadre bois retourné (4 cm minimum) Tenir compte de la température extérieure. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur).

1 boîte permet de traiter 10 colonies.

Utilisable en apiculture BIO.

TRAITEMENTS SECONDAIRES

A effectuer systématiquement en hiver en absence de couvain ou exceptionnellement en cours d'année en cas de forte infestation (en absence de hausses).

<u>VARROMED</u> (acide formique + acide oxalique) bouteille de 555ml

Gants et lunettes de protection obligatoires lors de l'application.

Verser lentement 5 ml de solution tiédie directement sur les abeilles entre les cadres, soit 45 ml par colonie sur 10 cadres. Solution prête à l'emploi, à agiter avant utilisation. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur).

1 flacon permet de traiter 12 colonies.

Utilisable en BIO.

API-BIOXAL (acide oxalique) sachet de 35gr

Masque (spécifique gaz acides), gants et lunettes de protection obligatoires lors de l'application.

Utiliser par sublimation (2,3g de produit par ruche) ou par égouttement (reconstitution de solution sucrée puis verser lentement 5 ml de cette solution tiédie directement sur les abeilles entre les cadres, soit 45 ml par colonie sur 10 cadres). Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur).

1 sachet permet de traiter 15 colonies par sublimation ou 10 colonies par égouttement.

Utilisable en BIO.

La sublimation d'API-BIOXAL nécessite l'utilisation d'un appareil spécifique type Varrox (que vous pouvez acheter sur commande auprès du GDSA22). Cette méthode permet de traiter les colonies contre varroa en hiver sans ouvrir les ruches.